

# Xavier Bettel : " Nous sommes dépendants des frontaliers dans des domaines essentiels"

Le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel a prononcé, devant la Chambre des députés, la déclaration du gouvernement sur la situation économique, sociale et financière du pays 2021. C'est le temps fort de la rentrée politique.

Publié par [Chrystelle Thevenot](#) le 12/10/2021 | 3.571 vues

36 PARTAGES



Le Premier ministre Xavier Bettel.

Le « modèle luxembourgeois » est un exemple de réussite. C'est l'histoire d'un pays qui a su se doter d'une stabilité économique, politique et sociale hors du commun.

L'État a versé plus d'un milliard d'euros d'aides aux entreprises et aux indépendants qui ont connu des difficultés lors de la pandémie. Le **taux de chômage de 5,5 %** est aujourd'hui quasiment au même niveau qu'avant la pandémie. Après une baisse de notre PIB de 1,8 % en 2020, les prévisions pour cette année annoncent **une croissance de 6 %**.

## Un message pour les frontaliers

Durant la crise sanitaire, Xavier Bettel, Premier ministre a souhaité rappeler que *“sans les frontaliers, notre système de santé se serait effondré. Nous sommes dépendants des frontaliers dans des domaines essentiels. Nous n'avons jamais autant travaillé avec nos voisins de la Grande Région qu'au cours des 18 derniers mois”*.

Lors des inondations une grande solidarité s'est manifestée entre les pays voisins. *“Nos secouristes ont porté secours à nos voisins allemands et belges, et le Luxembourg s'est vu offert de l'aide des régions Moselle et Meurthe-et-Moselle”.*

## Allocation familiale : tranche indiciaire

Le gouvernement appliquera cette **tranche indiciaire rétroactivement dans la réindexation de l'allocation familiale**. Ces mesures ont aussi pour but d'aider les ménages concernés à compenser la hausse des coûts énergétiques.

### *Extrait du discours*

*“L'année prochaine, nous ferons une évaluation du nouveau dispositif REVIS afin de voir si d'éventuelles adaptations sont nécessaires. En janvier 2021, les montants du REVIS ont déjà été augmentés de 2,8 %, de pair avec le salaire minimum en raison de l'évolution des salaires au cours de ces dernières années. Nous savons que les familles monoparentales sont plus en proie à la précarité. Les mesures que je viens d'évoquer seront donc particulièrement avantageuses pour elles, car avec leur seul revenu, le plafond ne sera plus atteint aussi rapidement. Avec la dernière réforme fiscale, nous avons pu soulager les familles monoparentales en doublant le crédit d'impôt monoparental à 1.500 euros”.*

## Les défis climatiques d'ici 2030

L'objectif est clair. La science indique que : *“nous devons être climatiquement neutres d'ici 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 2 degrés, mieux encore à 1,5 degré”.* Le Luxembourg s'est fixé des objectifs ambitieux. *“Nous voulons réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030”.*

## Les transports

*“En mars 2020, nous avons été le premier pays au monde à offrir des transports publics gratuits. Nous sommes également l'un des pays à investir le plus dans le développement des transports publics. Dans le seul domaine de l'expansion du réseau ferroviaire, par exemple, nous occupons actuellement la première place en Europe, avec un investissement de 567 euros par personne”.*

Ces investissements sont notamment consacrés à l'extension de la ligne ferroviaire entre Luxembourg et Bettembourg, ainsi qu'aux parkings de Rodange, Mersch, Ettelbruck, Troisvierges et Wasserbillig. *“Nous avons également commandé 34 nouveaux trains, qui seront livrés entre 2023 et 2025. Cet investissement nous permet d'augmenter la capacité globale de notre réseau ferroviaire de 43%”.*

Le tram relie désormais le Kirchberg à la gare centrale. Les travaux en direction de Bonnevoie, Howald et Cloche d'Or battent leur plein.

## Recrutement de policiers

D'ici 2023, le gouvernement recrutera massivement, soit 600 membres de la police et 240 personnes civiles.

Lire [France-Belgique-Luxembourg : renforcement de la lutte contre la délinquance aux frontières](#)

## Investissements publics

Le gouvernement a prévu des investissements dans les années à venir : *“si nous voulons maintenir notre qualité de vie”*. En 2022, les investissements publics atteindront 3,2 milliards d'euros et augmenteront à 3,6 milliards d'euros d'ici 2025.

## La dette publique

Le Luxembourg continue à avoir une dette publique parmi les moins élevées de la zone euro. La dette se stabilisera dans les années à venir autour de 27 % du PIB, c'est-à-dire en deçà de la limite ambitieuse de 30 % *“que nous nous sommes fixée”*, et bien *“en deçà des 60 % que prévoient les réglementations européennes”*.

## L'industrie

L'industrie deviendra plus numérique et plus durable. *“Nous voulons être des pionniers dans les technologies du futur. C'est pourquoi nous continuons d'attirer des nouvelles entreprises innovantes”*.

Le gouvernement accompagne les entreprises locales dans leur processus de transformation numérique et durable. De nouvelles aides seront introduites pour réduire les émissions de CO2 de l'économie et les ramener à zéro à moyen terme. Dans ce contexte, le gouvernement lancera une étude sur la décarbonisation de l'industrie luxembourgeoise à l'horizon 2040.

## L'artisanat

De plus en plus d'entreprises atteignent leurs limites, *“parce qu'elles ne trouvent pas de site approprié pour se développer davantage”*. Le gouvernement travaille avec les communes concernées à la mise en œuvre du plan sectoriel sur les zones d'activités. **Avec l'objectif clair que les zones d'activités régionales puissent fournir plus d'espaces pour les entreprises locales.**

Le gouvernement prévoit également des offres très spécifiques aux entreprises de certains secteurs pour s'implanter au Luxembourg. *“Nous allons créer, par exemple, un campus HEAL où les entreprises du domaine des technologies de la santé pourront se développer”*.

## Le logement au Luxembourg

Premièrement, l'État, les municipalités et les promoteurs publics investiront massivement dans le logement en construisant eux-mêmes davantage de logements pour les mettre à disposition des citoyens à des prix abordables. Deuxièmement, le gouvernement luttera contre la spéculation avec les terrains non bâtis et les logements vides.

### *Extrait du discours*

*“Nous allons donc taxer la spéculation de terrains constructibles et d'appartements. (...) Avec cette réforme, nous ne ciblons pas les personnes qui habitent dans leur logement, mais ceux pour qui le logement n'est qu'un objet de spéculation. (...) nous allons créer un cadre juridique pour le déploiement d'un registre national répertoriant chaque appartement du pays, avec l'information s'il est occupé ou non“.*

## Dans les crèches

Après avoir introduit l'encadrement gratuit de 20 heures dans les crèches afin de proposer aux enfants une éducation plurilingue de qualité, les maisons relais seront également gratuites à partir de la prochaine rentrée, et cela pendant les semaines d'école, de 7h à 19h.

### *Extrait du discours*

*“De nos jours, les structures d'accueil sont indispensables. Mais à l'avenir aussi, la garde d'enfants restera simplement un service offert par l'État et les communes aux parents intéressés. Ils seront toujours libres de choisir s'ils veulent faire usage de cette offre. Nous voulons soutenir les parents, quelle que soit leur décision. À cette fin, nous allons créer des forums pour parents dans les 15 régions scolaires. Les parents y recevront des informations et des conseils concernant l'accompagnement et le développement de leur enfant“.*

## De nouvelles offres ...

Le vivre ensemble se déroule à plusieurs niveaux. Au Luxembourg, nous avons la chance de vivre dans une société très dynamique, composée de personnes issues d'horizons très différents. Le gouvernement veut renforcer la **coexistence interculturelle**.

### *Extrait du discours*

*“Nous avons donc lancé une large consultation qui devrait servir, à terme, de base à une nouvelle loi d'intégration. Nous continuerons également à renforcer le luxembourgeois comme langue d'intégration, avec de nouvelles offres et de nouveaux cours de langue“.*

## Choisir entre carrière et famille

Le gouvernement donnera aux parents encore plus de flexibilité et de temps avec leurs enfants. Le ministre du Travail et le ministre de la Famille sont en train de mettre sur pied un plan Équilibre privée/vie professionnelle.

### *Extrait du discours*

*“Nous allons introduire un droit au travail à temps partiel. Afin d’éviter que le travail à temps partiel ne soit compromis par les futurs droits à pension des mères et des pères, l’État prendra en charge une partie des cotisations. Pendant un certain temps, les personnes qui ont exercé leur droit au travail à temps partiel, peuvent reprendre leurs fonctions à temps plein. Le plan Équilibre privée/vie professionnelle comprendra également une mesure qui récompense les parents qui ont tous deux pris un congé parental. De cette façon, nous voulons promouvoir une répartition équitable des rôles dans les familles”.*

## Le télétravail

*“Le télétravail seul ne peut donc être la solution. Mais nous ne devons pas non plus nous en tenir à notre modèle d’aujourd’hui, où des centaines de milliers de personnes de toutes les directions viennent travailler chaque jour dans la même agglomération”.*

C’est pourquoi le gouvernement va donc continuer à accélérer la **décentralisation des emplois**. Notre objectif est de rapprocher le logement et l’emploi. Dans le cas idéal, chaque personne devrait avoir la possibilité de trouver un emploi dans sa région.

### *Extrait du discours*

*“Nous continuons également à travailler sur une mise en place concrète d’espaces dits de co-working. Il s’agit par-là d’espaces de bureaux qui peuvent être utilisés de manière décentralisée dans toutes les régions du pays par différentes entreprises. Les espaces de co-working raccourcissent le chemin de travail, créent une meilleure qualité de vie et favorisent le développement régional. Ils permettent à ceux, dont la présence n’est pas nécessairement requise au siège de l’entreprise, d’accéder à un bureau alternatif dans leur région”.*

## Les autres points importants

- Au 1 janvier 2022, augmentation de nouveau de l’**allocation de vie chère** d’au moins 200 euros par ménage. L’année dernière, le gouvernement avait déjà augmenté cette aide de 10 %.
- À l’avenir, les enfants issus de familles à revenus faibles ou modestes auront **des repas gratuits à l’école primaire ou au lycée**.
- Au total, plus de 4 millions de tests ont été effectués ici au Luxembourg depuis le début de la crise. Au cours des 8 derniers mois, 16 millions de tests rapides ont été mis à disposition pour

les entreprises, les personnes âgées, l'HORECA, le secteur de la santé et des soins et les écoles.

- Le gouvernement est en pourparlers avec l'OCDE pour faire réaliser une étude indépendante concernant la gestion de la crise. Une équipe multidisciplinaire composée d'experts internationaux analysera les répercussions de la pandémie sur le Luxembourg, non seulement sur le plan sanitaire, mais aussi dans tous les autres domaines de la vie publique. La mission de l'OCDE sera d'analyser et d'éclairer toutes les facettes de la gestion de la crise au Luxembourg.
- Le gouvernement présentera un **plan national de la santé mentale en 2022**.
- Dans un futur proche, 2 autres sections seront mises en place dans les lycées et un DAP supplémentaire dans la formation professionnelle.
- Une aide gratuite aux devoirs à domicile dans l'enseignement fondamental dans tout le pays. Au cours des prochains mois, des discussions seront menées avec les partenaires concernés pour développer, au niveau national, une offre de qualité en matière d'aide aux devoirs à domicile pour tous les élèves du fondamental.
- le ministère de la Famille lancera une **grande campagne de sensibilisation pour mettre en lumière les besoins et surtout les atouts des personnes handicapées**. Dans ce cadre, de nouvelles formations sont également proposées pour différents métiers en contact avec des personnes en situation de handicap.
- Une application est en cours de développement en collaboration avec l'Association des médecins et médecins dentistes et devrait être opérationnelle au plus tard en janvier 2023.
- Renforcement de nouvelle cyberstratégie que le gouvernement a adoptée pour la période 2021 à 2025.